



# Notice d'emploi

ThemaTek

C 18/24-LC/1 (E/L-BE)



**BE (fr)**

# Sommaire

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Sécurité.....</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>Maintenance et entretien.....</b>	<b>13</b>
1.1	Mises en garde relatives aux opérations.....	3	6.1	Maintenance .....	13
1.2	Utilisation conforme .....	3	6.2	Relevé des messages de maintenance .....	13
1.3	Consignes générales de sécurité .....	4	6.3	Entretien du produit .....	13
<b>2</b>	<b>Remarques relatives à la documentation .....</b>	<b>7</b>	6.4	Vérification de la pression de remplissage du circuit de chauffage.....	13
2.1	Respect des documents complémentaires applicables .....	7	<b>7</b>	<b>Mise hors service.....</b>	<b>14</b>
2.2	Conservation des documents .....	7	7.1	Mise hors service provisoire du produit.....	14
2.3	Validité de la notice.....	7	7.2	Mise hors service définitive du produit.....	15
<b>3</b>	<b>Description du produit .....</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>Recyclage et mise au rebut .....</b>	<b>15</b>
3.1	Structure du produit .....	7	<b>9</b>	<b>Garantie et service après-vente .....</b>	<b>15</b>
3.2	Vue d'ensemble des éléments de commande .....	7	9.1	Garantie .....	15
3.3	Ecran du produit .....	8	9.2	Service après-vente.....	16
3.4	Indications relatives au produit .....	8	<b>Annexe .....</b>	<b>17</b>	
3.5	Marquage CE.....	9	<b>A</b>	<b>Niveau de commande destiné à l'utilisateur – vue d'ensemble .....</b>	<b>17</b>
<b>4</b>	<b>Fonctionnement.....</b>	<b>9</b>	<b>B</b>	<b>Codes d'état – vue d'ensemble .....</b>	<b>17</b>
4.1	Concept de commande.....	9	<b>C</b>	<b>Élimination des défauts .....</b>	<b>18</b>
4.2	Affichage de base .....	9	<b>D</b>	<b>Dépannage .....</b>	<b>18</b>
4.3	Niveaux de commande .....	10			
4.4	Ouverture des dispositifs d'arrêt.....	10			
4.5	Mise en marche du produit .....	10			
4.6	Sélection du mode de fonctionnement .....	10			
4.7	Réglage du chauffage et de la production d'eau chaude sanitaire .....	10			
4.8	Désactivation des fonctions du produit.....	12			
4.9	Activation des codes d'état .....	12			
<b>5</b>	<b>Identification et élimination des dérangements .....</b>	<b>12</b>			

## 1 Sécurité

### 1.1 Mises en garde relatives aux opérations

#### Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

#### Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



##### **Danger !**

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



##### **Danger !**

Danger de mort par électrocution



##### **Avertissement !**

Risque de blessures légères



##### **Attention !**

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

### 1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Ce produit est un générateur de chaleur (chaudière) spécialement conçu pour les installations de chauffage central en circuit fermé et la production centrale d'eau chaude sanitaire. Seul impératif, l'apport en air frais doit être suffisant.

L'utilisation conforme du produit suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Ce produit peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser le produit en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec ce produit. Le nettoyage et l'entretien courant du produit ne doivent surtout pas

# 1 Sécurité

être effectués par des enfants sans surveillance.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

## Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

## 1.3 Consignes générales de sécurité

### 1.3.1 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.
- ▶ N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

### 1.3.2 Danger de mort en cas de fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz dans les bâtiments :

- ▶ Évitez les pièces où règne une odeur de gaz.
- ▶ Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- ▶ Ne fumez pas.
- ▶ N'utilisez surtout pas d'interrupteur électrique, fiche de secteur, sonnette, téléphone ou autre interphone dans le bâtiment.
- ▶ Fermez le dispositif d'arrêt du compteur à gaz ou le dispositif de coupure principal.
- ▶ Si possible, fermez le robinet d'arrêt du gaz du produit.
- ▶ Prévenez les habitants en les appelant ou en frappant à leur porte.
- ▶ Quittez immédiatement le bâtiment et veillez à ce que personne n'y pénètre.
- ▶ Prévenez la police et les pompiers dès que vous avez quitté le bâtiment.
- ▶ Prévenez le service d'urgence du fournisseur de gaz avec un téléphone situé hors du bâtiment.



### 1.3.3 Danger de mort en cas d'obturation ou de fuite de la conduite des gaz de combustion

En cas d'odeur de gaz de combustion dans les bâtiments :

- ▶ Ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Éteignez le produit.
- ▶ Contactez un installateur spécialisé

### 1.3.4 Danger de mort dû aux substances explosives et inflammables

- ▶ N'utilisez pas le produit dans des pièces où vous entreposez des substances explosives ou inflammables (par ex. essence, papier, peinture).

### 1.3.5 Risque d'intoxication en cas d'apport insuffisant en air de combustion

**Condition:** Fonctionnement sur air ambiant

- ▶ Faites en sorte que l'alimentation en air de combustion soit suffisante.



### 1.3.6 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- ▶ Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés du produit.
- ▶ N'effectuez aucune modification :
  - au niveau du produit
  - au niveau des conduites d'arrivée de gaz, d'air, d'eau et des câbles électriques
  - au niveau de l'installation d'évacuation des gaz de combustion
  - au niveau de la soupape de sécurité
  - au niveau des conduites d'évacuation
  - au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

### 1.3.7 Risques de corrosion en cas d'air de combustion ou d'air ambiant inadapté

Les aérosols, les solvants, les détergents chlorés, les pein-

# 1 Sécurité

tures, les colles, les produits ammoniacés, les poussières et autres risquent de provoquer un phénomène de corrosion au niveau du produit et du conduit du système ventouse.

- ▶ Faites en sorte que l'air de combustion soit exempt de fluor, de chlore, de soufre, de poussières etc.
- ▶ Veillez à ce qu'il n'y ait pas de substances chimiques entreposées dans la pièce d'installation.

## 1.3.8 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- ▶ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.

## 1.3.9 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de

maintenance ou de réparation de votre produit.

- ▶ Contactez immédiatement un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- ▶ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

## Remarques relatives à la documentation 2

### 2 Remarques relatives à la documentation

#### 2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- ▶ Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

#### 2.2 Conservation des documents

- ▶ Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

#### 2.3 Validité de la notice

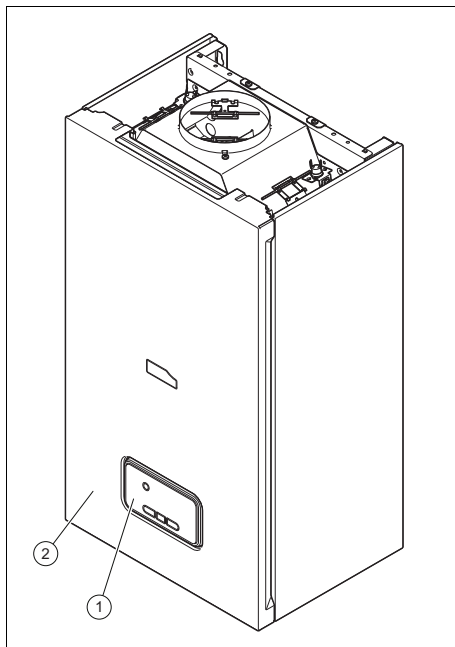
Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

#### Produit - référence d'article

C 18/24-LC/1 (E/L-BE)	0010023629
-----------------------	------------

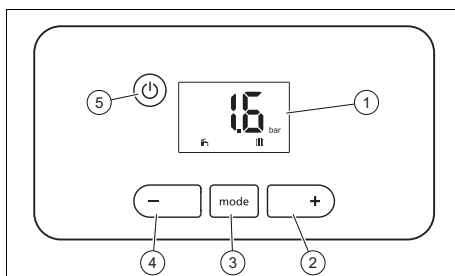
### 3 Description du produit

#### 3.1 Structure du produit



- 1 Éléments de commande      2 Produit

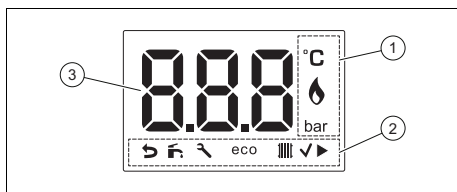
#### 3.2 Vue d'ensemble des éléments de commande



- 1 Écran  
2 Touche    
3 Touche    
4 Touche    
5 Touche marche/arrêt ou touche de réinitialisation

## 3 Description du produit

### 3.3 Ecran du produit



- |  |  |
|--|--|
| <p>1 Informations sur le fonctionnement du brûleur (brûleur allumé), affichage des unités</p> <p>2 Mode de fonctionnement actif, information supplémentaire (par ex. maintenance nécessaire, sélection/confirmation du mode de fonctionnement)</p> | <p>3 Température du départ de chauffage actuelle, pression de l'installation, code défaut, code d'état</p> |
|--|--|

Symbole	Signification
	Fonctionnement correct du brûleur : brûleur en marche
	Pression de l'installation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage fixe : pression de l'installation dans la plage admissible</li> <li>- Affichage clignotant : pression de l'installation hors plage admissible</li> </ul>
	Mode d'eau chaude sanitaire <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage fixe : mode eau chaude sanitaire activé</li> <li>- Affichage clignotant : demande de puisage, charge du ballon demandée, brûleur allumé en mode eau chaude sanitaire</li> </ul>


Symbole	Signification
<b>ECO</b>	Témoin allumé : mode eau chaude sanitaire Eco activé, fonction de préchauffage désactivée Témoin éteint : mode eau chaude sanitaire Eco désactivé, fonction de préchauffage activée
	Mode chauffage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage fixe : Mode chauffage activé</li> <li>- Affichage clignotant : demande de chauffage, brûleur en marche en mode chauffage</li> </ul>
	Maintenance du produit requise
	Réglage validé
<b>F.XX/Err</b>	Message d'erreur
<b>S.XX</b>	Code d'état
OFF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produit éteint</li> <li>- Mode chauffage désactivé (mode été)</li> <li>- Mode eau chaude sanitaire désactivé (produit avec production d'eau chaude sanitaire intégrée/produit raccordé à un ballon d'eau chaude sanitaire)</li> </ul>

### 3.4 Indications relatives au produit

Les indications sont appliquées sur le produit en usine.

Mention	Signification
<b>ThemaTek</b>	Désignation commerciale
C	Désignation du modèle
18	Puissance de l'appareil en mode chauffage
24	Puissance de l'appareil en mode eau chaude sanitaire
L	Produit avec émissions d'oxydes d'azote réduites



Mention	Signification
C	Échangeur thermique primaire en cuivre
/1	Génération de l'appareil
E, L	Type de gaz
par ex. BE	Marché de destination
N° de série	Numéro de série, la chaîne comprise entre les 7e et 16e caractères correspond à la référence d'article.
	Code Datamatrix du numéro de série

### 3.5 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

## 4 Fonctionnement





### 4.1 Concept de commande

Les valeurs réglables clignotent à l'écran.

Toute modification d'une valeur doit être validée. Le nouveau réglage n'est enregistré qu'après validation.

Lorsque vous mettez le produit sous tension ou que vous appuyez sur une touche, l'écran s'allume. Vous pouvez alors effectuer des réglages en appuyant de nouveau sur les touches.

Si vous désactivez le produit, l'écran s'éteint (la fonction de protection contre le gel est active tant que l'alimentation en électricité est assurée).

Touche	Signification
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélection du mode de fonctionnement</li> <li>valider le mode de fonctionnement</li> <li>valider une valeur de réglage</li> <li>Sortie de l'option</li> </ul>
	Diminution de la valeur de réglage sélectionnée
	Augmentation de la valeur de réglage sélectionnée
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Touche marche/arrêt (pression d'une touche &lt; 3 s)</li> <li>Touche de réinitialisation (pression d'une touche ≥ 3 s)</li> </ul>

### 4.2 Affichage de base



L'affichage de base indique l'état actuel du produit.

Pour revenir à l'affichage de base, n'actionnez aucune touche pendant plus de 5 secondes (seulement pour le réglage de la température d'eau chaude/la température du départ de chauffage).

Si vous n'actionnez aucune touche pendant plus de 15 minutes (par ex. dans le niveau réservé à l'installateur), l'affichage de base réapparaît.

En présence d'un message d'erreur, le code défaut apparaît dans l'affichage de base.

Les fonctions disponibles varient selon qu'il y a un régulateur raccordé à l'appareil ou non.

## 4 Fonctionnement

### 4.3 Niveaux de commande

Le produit offre deux niveaux de commande :


- Le niveau de commande utilisateur donne accès aux principales informations et offre des possibilités de réglage n'exigeant pas de connaissances préalables spéciales.
- Le niveau réservé à l'installateur/niveau de maintenance nécessite des connaissances bien spécifiques. C'est pourquoi il est protégé par un code d'accès.

Niveau de commande destiné à l'utilisateur – vue d'ensemble (→ page 17)

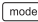
### 4.4 Ouverture des dispositifs d'arrêt




1. L'installateur spécialisé qui a procédé à l'installation du produit peut vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs d'arrêt.
2. Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz installé sur place.
3. Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz qui se trouve directement sous le produit ou à proximité directe.
4. Ouvrez les robinets de maintenance au niveau du départ et du retour de l'installation de chauffage.
5. Ouvrez la soupape d'arrêt d'eau froide.

### 4.5 Mise en marche du produit

- ▶ Appuyez sur .
- ◀ L'affichage de base apparaît à l'écran.

### 4.6 Sélection du mode de fonctionnement

- ▶ Appuyez sur  jusqu'à ce que l'écran affiche le mode de fonctionnement qui convient.

Symbole	Fonctionnement
	Mode chauffage + mode eau chaude sanitaire
	Mode chauffage
	Mode d'eau chaude sanitaire
–	Pas de besoins

### 4.7 Réglage du chauffage et de la production d'eau chaude sanitaire

#### 4.7.1 Réglage de la température de départ du chauffage





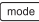
#### Remarque

Seul un installateur spécialisé peut régler une température du départ de chauffage supérieure à 75 °C (jusqu'à max. 83 °C).






1. Appuyez sur  jusqu'à ce que  s'affiche à l'écran.

**Condition:** Pas de régulateur raccordé

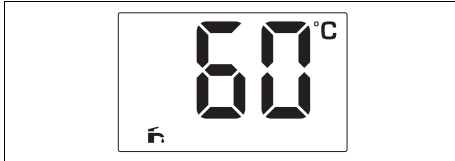
- ▶ Réglez la température du départ de chauffage qui convient avec  et .
- Plage de réglage utilisateur: 35 ... 75 °C
- ▶ Validez avec .

**Condition:** Régulateur raccordé

- ▶ Réglez la température du départ de chauffage de votre choix avec  et , de sorte que le mode chauffage puisse se déclencher à coup sûr.
- Plage de réglage utilisateur: 35 ... 75 °C
- ▶ Validez avec .
- ▶ Réglez la température du départ de chauffage qui convient au niveau du


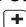
régulateur (→ notice d'utilisation du régulateur).

### 4.7.2 Réglage de la température d'eau chaude



1. Appuyez sur  jusqu'à ce que  s'affiche à l'écran.


**Condition:** Pas de régulateur raccordé

- ▶ Réglez la température d'eau chaude qui convient avec  et .
- Plage de réglage utilisateur: 35 ... 60 °C


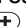


#### Remarque

Seul un installateur spécialisé peut régler une température d'eau chaude supérieure (jusqu'à max. 65 °C).

- ▶ Validez avec .


**Condition:** Régulateur raccordé

- ▶ Réglez la température d'eau chaude de votre choix avec  et , de sorte que le mode eau chaude sanitaire puisse se déclencher à coup sûr.
- Plage de réglage utilisateur: 35 ... 60 °C



#### Remarque


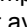
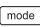
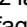
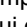
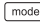
Seul un installateur spécialisé peut régler une température d'eau chaude supérieure (jusqu'à max. 65 °C).

- ▶ Validez avec .
- ▶ Réglez la température d'eau chaude qui convient au niveau du régulateur (→ notice d'utilisation du régulateur).

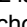
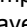
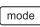
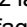
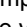
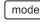
### 4.7.3 Réglage (simultané) de la température d'eau chaude et de la température du départ de chauffage

1. Appuyez sur  jusqu'à ce que  +  s'affiche à l'écran.

**Condition:** Pas de régulateur raccordé

- ▶ Réglez la température d'eau chaude qui convient avec  et .
- Plage de réglage utilisateur: 35 ... 60 °C
- ▶ Validez en appuyant deux fois sur .
- ▶ Réglez la température du départ de chauffage qui convient avec  et .
- Plage de réglage utilisateur: 35 ... 75 °C
- ▶ Validez avec .



**Condition:** Régulateur raccordé

- ▶ Réglez la température d'eau chaude de votre choix avec  et , de sorte que le mode eau chaude sanitaire puisse se déclencher à coup sûr.
- Plage de réglage utilisateur: 35 ... 60 °C
- ▶ Validez en appuyant deux fois sur .
- ▶ Réglez la température du départ de chauffage de votre choix avec  et , de sorte que le mode chauffage puisse se déclencher à coup sûr.
- Plage de réglage utilisateur: 35 ... 75 °C
- ▶ Validez avec .
- ▶ Réglez la température d'eau chaude et la température du départ de chauffage qui conviennent au niveau du régulateur (→ notice d'utilisation du régulateur).

## 5 Identification et élimination des dérangements

### 4.7.4 Activation de la fonction de préchauffage

**Condition:** Pas de régulateur raccordé, L'installateur spécialisé a activé la fonction de préchauffage dans le niveau réservé à l'installateur/niveau de maintenance., Mode eau chaude sanitaire activé

- ▶ Appuyez simultanément sur  et  pendant 3 secondes.
  - ◁ La fonction de préchauffage est activée.
  - ◁ Le mode eau chaude sanitaire Eco est désactivé.
  - ◁ Le symbole **eco** disparaît de l'affichage de base.

### 4.8 Désactivation des fonctions du produit

#### 4.8.1 Désactivation du mode de chauffage (mode Été)

**Condition:** Pas de régulateur raccordé

- ▶ Appuyez sur  jusqu'à ce que  disparaisse de l'écran.

**Condition:** Régulateur raccordé

- ▶ Désactivez le mode chauffage au niveau du régulateur (→ notice d'utilisation du régulateur).

#### 4.8.2 Désactivation du mode eau chaude sanitaire

**Condition:** Pas de régulateur raccordé



- ▶ Appuyez sur  jusqu'à ce que  disparaisse de l'écran.

**Condition:** Régulateur raccordé



- ▶ Désactivez le mode eau chaude sanitaire au niveau du régulateur (→ notice d'utilisation du régulateur).

### 4.8.3 Désactivation de la fonction de préchauffage

**Condition:** Pas de régulateur raccordé, L'installateur spécialisé a activé la fonction de préchauffage dans le niveau réservé à l'installateur/niveau de maintenance., Mode eau chaude sanitaire activé

- ▶ Appuyez simultanément sur  et  pendant 3 secondes.
  - ◁ La fonction de préchauffage est désactivée.
  - ◁ Le mode eau chaude sanitaire Eco est activé.
  - ◁ Le symbole **eco** apparaît dans l'affichage de base.

### 4.9 Activation des codes d'état

1. Appuyez sur  pendant sept secondes.  
Codes d'état – vue d'ensemble (→ page 17)
  - ◁ L'état de fonctionnement actuel s'affiche à l'écran (code d'état et pression de l'installation ou température du départ de chauffage qui s'affichent alternativement).
2. Appuyez sur .
  - ◁ L'affichage de base apparaît à l'écran.

## 5 Identification et élimination des dérangements


- ▶ En présence de dysfonctionnements ou de messages d'erreur (**F.XX**), reportez-vous aux instructions des tableaux en annexe.
- ▶ Si le produit ne fonctionne pas correctement, adressez-vous à un installateur spécialisé.

### 6 Maintenance et entretien

#### 6.1 Maintenance

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité du produit. Il peut être nécessaire d'anticiper l'intervention de maintenance, en fonction des constats de l'inspection.

#### 6.2 Relevé des messages de maintenance

Le symbole  apparaît à l'écran lorsqu'une visite de maintenance est nécessaire. L'appareil n'est pas en mode de défaut et fonctionne normalement.

- Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.

#### 6.3 Entretien du produit

- Nettoyez l'habillement avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.
- N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

#### 6.4 Vérification de la pression de remplissage du circuit de chauffage

##### 6.4.1 Contrôle de la pression de l'installation



##### Remarque

Votre produit est équipé d'un capteur de pression et d'un affichage numérique de la pression.

Si la pression de l'installation descend en dessous du seuil requis, la pression se met à clignoter à l'écran. Si la chute de pression se poursuit (pression inférieure à 0,3 bar), le produit se met en défaut. Il peut s'avérer nécessaire d'établir une pression supérieure pour l'installation si celle-ci s'étend sur plusieurs étages. Pour de plus amples informations à ce sujet, consultez votre installateur spécialisé.

- Contrôlez la pression de l'installation à l'écran.

##### Résultat 1:

Pression de l'installation: 0,08 ... 0,2 MPa (0,80 ... 2,0 bar)

La pression de l'installation se situe bien dans la plage de pression admissible.

##### Résultat 2:

Pression de l'installation: < 0,08 MPa (< 0,80 bar)

- Procédez au remplissage de l'installation de chauffage. (→ page 14)
  - ◁ Une fois que la pression se situe dans une plage suffisante, l'affichage s'éteint au bout de 20 secondes.

## 7 Mise hors service

### 6.4.2 Remplissage de l'installation de chauffage



**Attention !**  
**Risques de dommages si l'eau de chauffage est très calcaire, corrosive ou qu'elle contient des produits chimiques !**

Une eau du robinet inadaptée risque d'endommager les joints et les membranes, de boucher les composants hydrauliques, aussi bien dans l'appareil que dans l'installation de chauffage, ou encore de provoquer des bruits.

- ▶ Vous devez systématiquement utiliser une eau de chauffage adaptée pour l'installation de chauffage.
- ▶ En cas de doute, demandez conseil à votre installateur spécialisé.



**Remarque**  
C'est l'installateur spécialisé qui se charge du remplissage initial.

1. Raccordez sur place le robinet de remplissage à la conduite d'eau froide comme l'installateur spécialisé vous l'a indiqué.
  2. Ouvrez tous les robinets des radiateurs (robinets thermostatiques) de l'installation de chauffage.
  3. Ouvrez la conduite d'eau froide.
  4. Ouvrez lentement le robinet de remplissage et laissez l'eau couler jusqu'à ce que la pression requise pour l'installation soit atteinte.
  5. Fermez la conduite d'eau froide.
  6. Purgez tous les radiateurs.
7. Contrôlez la pression de l'installation à l'écran. (→ page 13)
  8. Faites un appoint d'eau le cas échéant.
  9. Fermez le robinet de remplissage.
  10. Débranchez le robinet de remplissage de la conduite d'eau froide.


## 7 Mise hors service

### 7.1 Mise hors service provisoire du produit




**Remarque**  
Afin d'assurer la fonction de protection contre le gel, le produit ne doit pas être débranché du secteur.

**Condition:** Gel non prévu

- ▶ Appuyez sur .
- ◀ L'écran s'éteint.
- ▶ En cas de désactivation prolongée (par ex. vacances), il convient de fermer également le robinet d'arrêt du gaz, mais aussi la soupape d'arrêt d'eau froide si le produit est de type « combiné ».

#### 1. Alternative 1:

**Condition:** Gel prévu

- ▶ Appuyez sur .
- ◀ L'écran s'éteint.
- ▶ Laissez le robinet d'arrêt du gaz ouvert.
- ▶ Fermez en plus la soupape d'arrêt d'eau froide dans le cas des produits combinés.

#### 1. Alternative 2:

**Condition:** Gel prévu, Absence prolongée (par ex. vacances)

- ▶ Confiez la mise hors service définitive du produit et la vidange de l'installation de chauffage à un installateur spécialisé.

# Recyclage et mise au rebut 8

## 7.2 Mise hors service définitive du produit

- Confiez la mise hors service définitive de l'appareil à un installateur spécialisé.

## 8 Recyclage et mise au rebut

- Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé le produit.



■ Si le produit porte ce symbole :

- Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.



■ Si le produit renferme des piles qui portent ce symbole, cela signifie que les piles peuvent contenir des substances nocives ou polluantes.

- Dans ce cas, déposez les piles dans un point de collecte de piles usagées.

## 9 Garantie et service après-vente

### 9.1 Garantie

Merci d'avoir choisi Bulex, la marque de la chaudière murale au gaz.

Bulex garantit cet appareil contre tous vices de fabrication ou de matière pendant une durée de DEUX ans à compter de l'installation.

Cet appareil a été fabriqué et contrôlé avec le plus grand soin. Il est prêt à fonctionner (les réglages ont été faits en usine).

Son installation doit être nécessairement réalisée par un professionnel agréé, conformément à la notice d'installation qui

y est jointe, suivant les règles de l'art et dans le respect des normes officielles et règlements en vigueur.

La garantie couvre la réparation et/ou le remplacement de pièces reconnues défectueuses par Bulex, ainsi que la main-d'oeuvre nécessaire pour y procéder. Elle ne profite qu'à l'utilisateur, pour autant que celui-ci emploie l'appareil en bon père de famille suivant les conditions normales prévues dans le mode d'emploi. Sauf convention particulière dûment prouvée par écrit, seul notre service après vente Bulex Services est habilité à assurer le service de la garantie et seulement sur le territoire de la Belgique.

A défaut, les prestations de tiers ne sont en aucun cas prises en charge par Bulex.

La garantie se limite aux seules prestations prévues. Toute autre demande, de quelque nature que ce soit (exemple : dommages-intérêts pour frais ou préjudices quelconques occasionnés à l'acheteur ou à un tiers quelconque, etc.) en est expressément exclue.

La validité de la garantie est subordonnée aux conditions suivantes:

- cette notice et son étiquette code barres doivent être présentées avec l'appareil qu'elles couvrent; leur perte entraîne celle de la garantie.
- le bon de garantie doit être complètement rempli, signé, cacheté et daté par l'installateur agréé.
- il doit être renvoyé, dans la quinzaine de l'installation à Bulex. A défaut, la garantie prend cours à la date de fabrication de l'appareil, et non à sa date d'installation.
- le numéro de fabrication de l'appareil ne doit être ni altéré ni modifié,
- l'appareil ne doit avoir subi aucune modification ou adaptation, hormis celles éventuellement exécutées par du personnel agréé par Bulex, avec des pièces d'origine Bulex, en confor-

## 9 Garantie et service après-vente

mité avec les normes d'agrément de l'appareil en Belgique,

- l'appareil ne peut être, ni placé dans un environnement corrosif (produits chimiques, salon de coiffure, teintures, etc.), ni alimenté par une eau agressive (adjonction de phosphates, silicates, dureté inférieure à 6°F).

Une intervention sous garantie n'entraîne aucun allongement de la période de garantie. La garantie ne joue pas lorsque le mauvais fonctionnement de l'appareil est provoqué par :

- une installation non conforme,
- une cause étrangère à l'appareil telle que :
  - tuyaux d'eau ou de gaz chargés d'impuretés, manque de pression, inadaptation ou modification de la nature et/ou des caractéristiques des fluides (eau, gaz, électricité),
  - tuyaux de chauffage en matière synthétique et sans ajout d'un inhibiteur,
  - usage anormal ou abusif, erreur de manipulation par l'utilisateur, manque d'entretien, entartrage, négligence, heurt, chute, manque de protection en cours de transport, surcharge, etc.,
  - gel, force majeure, etc.,
  - intervention d'une main-d'oeuvre non compétente,
  - électrolyse,
  - utilisation de pièces non d'origine.

La visite du service après-vente se fera uniquement sur demande. Est débitrice de la facture éventuelle, la personne qui a demandé l'intervention, sauf accord préalable et écrit d'un tiers pour que la facture lui soit adressée.

En cas de litige, la Justice de Paix du 2ème Canton de Bruxelles, le Tribunal de Première Instance ou de Commerce et, le cas échéant, la Cour d'Appel de Bruxelles, sont seuls compétents.

### 9.2 Service après-vente

Nettoyé et bien réglé, votre appareil consommera moins et durera plus longtemps. Un entretien annuel de l'appareil et des conduits par un professionnel qualifié est indispensable au bon fonctionnement de l'installation. Il permet d'allonger la durée de vie de l'appareil, de réduire sa consommation d'énergie et ses rejets polluants.

- Sur le site [www.bulex.be](http://www.bulex.be)
- Votre bureau Bulex service après-vente régional.



## Annexe

## A Niveau de commande destiné à l'utilisateur – vue d'ensemble

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, possibilité de sélection, commentaire	Réglages d'usine
	min.	max.			
<b>Mode eau chaude sanitaire</b> (produit avec production d'eau chaude sanitaire intégrée ou produit raccordé à un ballon d'eau chaude sanitaire)					
Température d'eau chaude	Valeur actuelle		°C	<b>Remarque</b> La plage de températures supérieure à 60 °C peut seulement être réglée par un installateur spécialisé.	42
	35	65			
<b>Mode chauffage</b>					
Température de départ de chauffage	Valeur actuelle		°C	Chauffage au sol = 35-50 Radiateur = 35-83 <b>Remarque</b> La plage de températures supérieure à 75 °C peut seulement être réglée par un installateur spécialisé.	50
	35	83			

## B Codes d'état – vue d'ensemble

Les codes d'état qui n'apparaissent pas ici figurent dans la notice d'installation.

Code d'état	Signification
<b>S.0</b>	Mode chauffage Aucune demande
<b>S.1</b>	Mode chauffage : préfonctionnement du ventilateur
<b>S.2</b>	Mode chauffage : préfonctionnement de la pompe
<b>S.3</b>	Mode chauffage : allumage
<b>S.4</b>	Mode chauffage : brûleur en marche
<b>S.5</b>	Postfonctionnement pompe et ventilateur
<b>S.6</b>	Mode chauffage : postfonctionnement du ventilateur
<b>S.7</b>	Mode chauffage : postfonctionnement de la pompe
<b>S.8</b>	Chauffage temps coupure restant xx minutes
<b>S.10</b>	Demande d'eau chaude sanitaire du capteur de débit à turbine
<b>S.11</b>	Mode eau chaude sanitaire : préfonctionnement du ventilateur
<b>S.13</b>	Mode eau chaude sanitaire : allumage
<b>S.14</b>	Mode eau chaude sanitaire : brûleur en marche
<b>S.15</b>	Mode eau chaude sanitaire : postfonctionnement de la pompe/du ventilateur
<b>S.16</b>	Mode eau chaude sanitaire : postfonctionnement du ventilateur
<b>S.17</b>	Mode eau chaude sanitaire : postfonctionnement de la pompe
<b>S.20</b>	Demande d'eau chaude sanitaire
<b>S.30</b>	Mode chauffage bloqué par thermostat d'ambiance

# Annexe

Code d'état	Signification
S.31	Mode été actif
S.34	Mode de protection contre le gel : protection contre le gel

## C Élimination des défauts

Message	Cause possible	Mesure
F.28 Échec de l'allumage	Au bout de trois tentatives d'allumage infructueuses, le produit a basculé en mode de défaut.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vérifiez que le robinet d'arrêt du gaz est ouvert.</li> <li>2. Appuyez sur la touche de réinitialisation pendant plus de 3 secondes.</li> <li>3. Si le problème d'allumage n'est pas résolu malgré la tentative de réinitialisation, adressez-vous à un installateur spécialisé.</li> </ol>

## D Dépannage

Anomalie	Cause possible	Mesure
La pression de l'installation est signalée à l'écran par un affichage clignotant	La pression de l'installation est trop basse (< 0,80 bar). Manque d'eau dans l'installation de chauffage.	► Procédez au remplissage de l'installation de chauffage. (→ page 14)
	La pression de l'installation est trop importante (> 2,80 bar).	► Attendez jusqu'à ce que l'eau de chauffage excédentaire s'écoule par la soupape de sécurité.
Produit qui ne se met pas en marche (pas d'eau chaude, pas de chauffage)	Le robinet d'arrêt du gaz installé sur place et/ou le robinet d'arrêt du gaz du produit est fermé.	► Ouvrez les deux robinets d'arrêt du gaz.
	La soupape d'arrêt d'eau froide est fermée.	► Ouvrez la soupape d'arrêt d'eau froide.
	Le produit est arrêté.	► Allumez le produit. (→ page 10)
	La température du départ de chauffage/la température d'eau chaude réglée est trop basse et/ou le mode chauffage/la production d'eau chaude sanitaire est coupée.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réglez la température de départ du chauffage. (→ page 10)</li> <li>2. Réglez la température de l'eau chaude sanitaire. (→ page 11)</li> </ol>
	Il y a de l'air dans l'installation de chauffage.	► Faites purger l'installation de chauffage par un installateur spécialisé.

## Annexe

Anomalie	Cause possible	Mesure
Production d'eau chaude sanitaire qui fonctionne normalement ; chauffage qui ne se met pas en marche	Le régulateur externe est mal réglé.	► Paramétrez le régulateur externe comme il se doit (→ notice d'utilisation du régulateur).

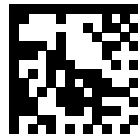
**Constructeur/Fournisseur**

**Bulex**

Golden Hopestraat 15 – 1620 Drogenbos

Tel. 02 555 1313 – Fax 02 555 1314

info@bulex.com – www.bulex.be



0020266646\_00

0020266646\_00 – 05.11.2018

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.

Sous réserve de modifications techniques.